

Le cas De Decker divise les libéraux uclois



La Dernière Heure Bruxelles - 05 fév. 2018
Page 16

À quelques mois des élections communales, les langues se délient au sein du MR d'Uccle. Alors qu'une réunion de comité en vue de la confection de la liste pour les élections communales de 2018 est prévue ce jeudi 8 février, plusieurs libéraux s'étonnent de voir que l'ancien bourgmestre Armand De Decker siège et intervient toujours au conseil communal. "Le fait qu'Armand De Decker continue de siéger malgré l'affaire du Kazakhgate dans laquelle il est englué est un très mauvais signal envoyé à la population, et cela risque bien de jouer en défaveur du MR lors du prochain scrutin. Il aurait été plus cohérent de sa part qu'il quitte son siège car cela mène à une incompréhension de la part de la population", estime un membre actif du MR uclois.

Un avis partagé par d'autres libéraux locaux selon qui la position de l'ancien bourgmestre est ambiguë. "La probité est une qualité première en politique et cette situation crée un malaise évident au sein de la locale MR. Je déplore surtout le fait que le MR ne prenne pas ses responsabilités envers Armand De Decker. Il ne faut pas oublier que si Olivier Maingain (président de Défi, NDIR) n'avait pas mis de pression pour demander sa démission du poste de bourgmestre d'Uccle, Armand De Decker serait toujours en poste. Olivier Maingain a donc plus pesé dans la balance qu'Olivier Chastel, le président du MR, ce qui n'est pas normal. Il y a une politique de la langue de bois au sein du MR qui est désagréable", commente un autre élu local libéral.

Sa présence au conseil communal en a dès lors surpris plus d'un. "Lorsqu'il a démissionné en juin 2017, je pensais qu'il quitterait l'intégralité de ses fonctions, mais j'ignorais qu'il continuerait à siéger au conseil communal ainsi qu'au parlement. Après sa démission, il a disparu de la circulation pendant un moment et tout d'un coup, il réapparaît. Cette situation est peu compréhensible pour les électeurs. On ignore du coup quelle est son ambition politique pour les prochains mois, s'il compte ou non figurer sur la liste MR."

Cette position tranche avec celle de l'actuel Premier échevin Marc Cools (MR) qui va créer sa propre liste aux élections. "Cette situation prouve que le MR n'a toujours pas coupé le cordon ombilical avec Armand De Decker. Qu'il soit présent au conseil communal ne me choque pas car il n'a pas démissionné de ce poste-là et il se doit d'assumer ce mandat, ne fût-ce que pour respecter les quorums. La vraie question qui se pose maintenant est de savoir s'il figurera – ou non – sur la liste du MR."

L'inconnue est dès lors totale dans ce dossier : Armand De Decker figurera-t-il sur la liste ? De son côté, le bourgmestre Boris Dillière (MR) s'est montré évasif à ce sujet lors d'une récente interview accordée à La DH. "Je ne pense pas qu'il souhaite se présenter", avait-il furtivement confié. Nous avons tenté de joindre Armand De Decker pour recueillir une réaction, en vain.

Arnaud Farr

D'après le bourgmestre Boris Dillière, Armand De Decker ne souhaiterait pas se présenter aux prochaines élections communales. belga

Boris Dillière (MR).

Marc Cools (MR).